

JUILLET/AOUT 2007

MERKUR

DE L'ÉTATZEBUERGER MERKUR
BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

www.cc.lu



Dossier:

Propriété intellectuelle: innover, protéger, valoriser



■ La Chambre de Commerce accueille le Premier Ministre de la République Démocratique Populaire du Laos



■ Euro Info Centre: Grand succès pour la «Journée de l'Internationalisation»

■ Chronique juridique: Le contrat d'initiation à l'emploi

Business Initiative a.s.b.l.

1, 2, 3, GO donne rendez-vous le 20 septembre 2007 à Liège



Business Initiative a.s.b.l. a clôturé officiellement la 7^e édition de son parcours 1, 2, 3, GO le 15 juin 2007, date-limite de dépôt des dossiers d'inscription au concours de

business plans: 57 % des projets innovants ayant participé au parcours 2006-2007 ont ainsi déposé leur plan d'affaires (contre 50 % à l'édition précédente) et seront évalués par 3 jurés indépendants issus du réseau 1, 2, 3, GO.

A l'occasion de la prochaine grande manifestation interrégionale qui aura lieu cette année le 20 septembre à Liège (Belgique) au Château de Colonster et qui portera sur les forces d'un réseau transfrontalier, les meilleurs business plans seront récompensés officiel-

lement et les heureux lauréats recevront une prime pouvant aller jusqu'à 10.000 €.

La cérémonie sera suivie d'un cocktail dînatoire organisé sous la forme d'un «business card drink» afin d'initier et/ou de renforcer le *networking* entre les porteurs de projet, les coaches et les créateurs.

Une date à noter dès maintenant dans tous les agendas.

Pour plus d'informations, consultez le site www.123go-networking.org. ■

Jeune Chambre Economique

Roger A. Assaker (e-Xstream engineering) lauréat du concours «Creative Young Entrepreneur Luxembourg 2007»



© ArcelorMittal Photo Library

Les lauréats de g. à dr.: Roger A. Assaker, Yves de Pril et Pascal Dine

Le lauréat du concours «Creative Young Entrepreneur Luxembourg 2007» organisé par la Jeune Chambre Economique du Grand-Duché de Luxembourg asbl a enfin été révélé au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée au siège d'ArcelorMittal, ce lundi 25 juin 2007. Le premier prix du

concours revient ainsi à Roger A. Assaker, directeur de la société e-Xstream engineering qui est une société de logiciels et d'expertise dans le domaine de la modélisation multi-échelles des matériaux et structures composites. Outre un trophée symbolique, le gagnant du concours remporte un chèque de 1.500 €.

Les deux autres finalistes sont Yves de Pril, responsable de la société Conostix (fournisseur de solutions de sécurité Internet innovatrices) et Pascal Dine, dirigeant de CPI (fournisseur d'industrialisations «clé en main» dans le domaine de l'usinage CN). Ils remportent chacun 1.000 €.

Notons au passage que les trois lauréats du concours «Creative Young Entrepreneur Luxembourg 2007» sont également anciens finalistes du parcours 1, 2, 3, GO, le réseau Grande Région d'aide à la rédaction d'un plan d'affaires gagnant.

Les trois lauréats, Yves de Pril, Pascal Dine et Roger A. Assaker ont été nommés par la JCEL pour participer au concours international CYEA et représenter le Luxembourg lors du concours mondial qui aura lieu en novembre prochain à Antalya en Turquie.

La sélection a été menée par un jury partenaire de la Jeune Chambre Economique du Grand Duché de Luxembourg asbl composé de Yves Kemp (KPMG),

Isabelle Schlessler (LuxInnovation), Diego De Biasio (Technoport), Aloyse Schoos (IEE), Sylvie Schmit-Verbrughen (AmCham & European Relocation Services) et Rachel Gaessler (Chambre de Commerce & 1, 2, 3, GO).

Lors de la cérémonie de remise des prix, Rolf Tarrach, Recteur de l'Université du Luxembourg, et invité d'honneur a pris la parole devant une salle comble autour du thème «innovation et entrepreneuriat». M. Tarrach a d'emblée fait remarquer que l'innovation est

une obligation à laquelle ne peuvent se soustraire les pays riches, tout en soulignant que certains facteurs tels que les standards imposés, l'absence de portabilité des systèmes de sécurité sociale et de fonds de pension ou le manque de mobilité entre le milieu académique et l'industrie sont autant d'obstacles que l'innovateur doit pouvoir surmonter. La solution?

Promouvoir une éducation qui prône l'acceptation du risque, qui encourage la curiosité, qui admet l'échec

et qui incite à la solution de problèmes. Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce, également invité à prendre la parole en qualité de sponsor, a insisté sur le rôle déterminant de l'entrepreneur et l'importance d'un bon suivi grâce à l'appui des différents concours existants comme 1, 2, 3, GO pour ceux qui préparent leur plan d'affaires et le CYEL pour ceux qui ont réussi à créer leur société. Pour plus d'informations: www.jcLuxembourg.com et www.cyel.lu. ■

Les sponsors du «CREATIVE YOUNG ENTREPRENEUR LUXEMBOURG 2007»

HOST:

Arcelor Mittal (www.arcelormittal.com)

GOLD SPONSOR:

Editus (www.editusluxembourg.lu)

SILVER SPONSORS:

Le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg (www.entreprises.lu)

Chambre de Commerce Luxembourg (www.cc.lu)

LuxInnovation (www.luxinnovation.lu)

BRONZE SPONSORS:

KPMG (www.kpmg.lu)

BIP Investment Partners (www.bip.lu)

AUTRES:

Amcham (www.amcham.lu)

Ludorf Partner (www.ludorfpartner.com)

Kahler Communication (www.coach.lu)

Technoport (www.technoport.lu)

Fedil (www.fedil.lu)

Chambre des Métiers (www.cdm.lu)

Ministère de la Santé

«Le Prix de la Santé: un + pour votre entreprise»

Le Ministère de la Santé vient de lancer une campagne pour encourager les initiatives prises par les entreprises qui investissent dans l'amélioration des conditions de travail et dans la promotion de la santé de leurs travailleurs. A travers le «Prix de la Santé: un + pour votre entreprise», le Ministère de la Santé souhaite encourager les entreprises, qui dans un souci de responsabilité sociale et de bon management, vont au-delà de leurs obligations légales et prennent des initiatives novatrices en matière de bien-être au travail.

Cette campagne s'adresse à toutes les entreprises qui se situent sur le territoire luxembourgeois et la priorité sera accordée aux entreprises qui présentent des projets innovants, créatifs et durables dans le temps ayant obtenu le soutien

des travailleurs. Les initiatives pourront porter, à titre d'exemple, sur l'amélioration de l'environnement de travail, la promotion d'une alimentation saine, la prévention des lombalgies, la promotion des activités physiques, la prévention des dépendances, la prévention du stress et des situations de harcèlement ainsi qu'une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie privée.

Un dossier de participation est disponible sur le site du Ministère de la Santé www.ms.etat.lu et sur le site de la Division de la santé au travail www.ms.etat.lu/MEDTRAV/index.htm (sous la rubrique Publications). La date limite de remise de dossier est fixée au 15 octobre 2007 et les lauréats seront récompensés par un certificat et un trophée début 2008. ■

